

En Tunisie, la persistance des immolations par le feu dresse un implacable réquisitoire politique

Par [Annick Cojean](#) (Haffouz (Tunisie), envoyée spéciale) et [Monia Ben Hamadi](#) (Tunis, correspondance) [Le Monde](#), 29 juin 2023



NICOLAS FAUQUÉ POUR « LE MONDE »

Enquête

Depuis la révolution de 2011, des centaines de personnes, en particulier des jeunes hommes, ont cherché à s'immoler par le feu à travers le pays. Une manière pour elles de dénoncer la crise sociale et surtout les injustices dont elles s'estiment victimes.

Pourquoi le footballeur Nizar Issaoui, père de famille de 35 ans, s'est-il immolé par le feu, le 10 avril, devant le commissariat d'Haffouz, une petite ville de la région de Kairouan, au centre de la Tunisie ? Comment, au terme d'une semaine d'angoisse, a-t-il estimé qu'il n'avait pas d'autre choix que de se transformer en torche ? De faire de sa mort un spectacle horrifiant ? Dans quelle nuit s'était-il enfoncé, dans quelle confusion avait-il sombré pour décider de sacrifier sa vie afin de lancer un ultime message, espérant peut-être, en désignant son ennemi – la police tunisienne –, le confondre et obtenir justice, fût-ce post mortem ?

A-t-il pensé que cette mort à laquelle il se condamnait serait perçue comme un acte de courage et de vérité, lui laissant le dernier mot et le hissant à jamais dans le camp des valeureux ? A-t-il souhaité que son geste, mis en scène et filmé par lui-même jusqu'à

l'embrassement final, déclencherait une révolte populaire dont il resterait le héros ? La vidéo, deux mois plus tard, est encore en ligne et fait froid dans le dos.

Pourquoi une telle horreur ? L'explication clamée au téléphone tenu à bout de bras par ce colosse de 1,92 mètre, le cheveu et la barbe ébouriffés, la voix presque cassée, paraît absurde, et même grotesque. Il y est question d'une dispute autour du prix de vente du kilo de bananes, dispute qui lui aurait valu d'être accusé de terrorisme par la police. « *De terrorisme pour des bananes !* », hurle-t-il, dénonçant l'injustice avant d'allumer son briquet. Après, on n'entend plus que des cris de panique et d'effroi. Nizar Issaoui, en feu, a laissé choir son téléphone qu'un policier ramasse et éteint, comme un clap de fin.

Transporté à l'hôpital de Kairouan, puis au Centre de traumatologie et des grands brûlés de Ben Arous, en banlieue de Tunis, il décédera trois jours plus tard.

Le 14 avril, ses obsèques seront suivies avec ferveur par une foule d'hommes et de femmes scandant, le poing en l'air : « *Avec notre sang et de toute notre âme, nous te resterons fidèles, Nizar !* » Il y aura des heurts avec la police. Et puis, la vie reprendra son cours, si ce n'est que personne, à Haffouz, ne vous dira jamais : « *Nizar s'est tué.* » Mais : « *On a tué Nizar.* » « *On* », c'est-à-dire la police. « *On* », le système corrompu, injuste, arbitraire, qui se fiche de la loi et broie les administrés. « *On* », l'Etat déliquéscent, malveillant, ingrat, qui ne laisse d'autre choix que le feu à quiconque veut porter sa voix.

Car Nizar Issaoui ne s'est pas pendu dans son garage, il ne s'est pas non plus jeté au fond d'un puits : Nizar Issaoui s'est immolé par le feu. Depuis la révolution tunisienne et l'auto-immolation, le 17 décembre 2010, de Mohamed Bouazizi, jeune vendeur ambulant devenu héros national, déclencheur de l'insurrection qui mena [au départ du dictateur Zine El-Abidine Ben Ali](#), personne n'oserait prétendre que cette façon de se donner la mort n'est pas un geste politique. Bouazizi a fait des centaines d'émules. Et le mouvement continue.

« Je crois qu'on est heureux »

C'est dans une maison chaotique et miséreuse que la veuve de Nizar Issaoui nous reçoit, plusieurs semaines après le drame. Pas de meubles, pas de cuisine ni de salle de bains. Des matelas sont empilés ici et là, un canapé de récupération nous tend les bras. Des fils électriques rattachés à la maison voisine s'entremêlent, et les ampoules diffusent une lumière qui creuse et verdit les visages. Des enfants sont là, pourtant. Ils jouent, se poussent, se blottissent, réclament des câlins avant de disparaître on ne sait où. Et des adultes aussi, du même gabarit que Nizar, qui vont, viennent, comme en visite, et puis s'incrument avec des regards noirs.

« *Je squatte cette maison qui appartient à la ville, avoue Basma Issaoui avec un pâle sourire. Au lendemain de la mort de Nizar, j'ai compris que je devais immédiatement quitter notre maison. J'étais incapable d'en payer seule le loyer. J'ai repéré cette maison vide, pris les enfants par la main, des couvertures, deux valises et hop. L'Etat a fait quatre orphelins, il nous doit bien cela !* » Voilà. L'immolation n'est pas un suicide comme un autre : c'est un réquisitoire et une prise de pouvoir.



**A Haffouz (Tunisie), dans la famille de Nizar Issaoui, le 19 juin 2023.
NICOLAS FAUQUÉ POUR « LE MONDE »**



**Chez les Issaoui, à Haffouz (Tunisie), le 19 juin 2023. NICOLAS FAUQUÉ
POUR « LE MONDE »**

L'histoire nous est ainsi contée par la veuve du footballeur, sous le regard sévère d'un frère, d'un cousin et d'un ami (gardien de but) du défunt, de sa mère, de sa sœur et, parfois, des enfants. Ce fut un mariage d'amour, confie-t-elle. Les deux jeunes gens se sont connus étudiants, ont vécu chichement chez les parents du jeune homme les

premières années de leur mariage, l'épouse travaillant dans un collège, avant que le football ne laisse entrevoir à Nizar une carrière pro. Grombalia, Tozeur, Monastir... *« Différents clubs le réclament, il devient le deuxième meilleur buteur de Tunisie, notre vie s'améliore, on a un premier fils, une petite maison, et on se stabilise, je crois qu'on est heureux. »*

Nizar se fait une réputation. Voilà même qu'on lui annonce, en 2014, sa sélection en équipe nationale. Il est fou de joie. Mais son nom, sans raison officielle, est finalement rayé de la liste. Est-ce parce qu'il a fait quelques mois de prison (où il a d'ailleurs passé son bac) après avoir été condamné pour « trouble à l'ordre public » ? Le jeune homme est foudroyé.

« Notre vie a basculé, poursuit son épouse. Nizar a plongé dans la dépression, il a passé six mois à s'occuper de notre bébé en pleurant. Et puis, nous avons eu un deuxième fils, et il a fallu qu'il retravaille. Il a trouvé des contrats dans des petits clubs, cela lui a fait du bien. Nizar respirait le foot ! Nous avons eu deux autres enfants, il a repris de l'assurance, jouissait de considération dans sa ville, toujours prêt à défendre les gens. »

A la fin du mois de mars, il a profité de quelques jours de congé pour rentrer à la maison et préparer le ramadan. Au marché du 1^{er} avril, il achète des bananes à 5 dinars (1,50 euro) le kilo, prix officiel fixé par le gouvernement, soucieux de contenir l'inflation. Mais, quelques minutes plus tard, un proche lui dit sa stupéfaction d'avoir dû payer les bananes 10 dinars chez le même marchand. Nizar retourne vers l'étalage et insulte le vendeur, un type influent, aux accointances connues avec la police : *« Voleur ! Tu triches avec la loi, et tu trompes les gens ! »* Une rixe éclate, le marché s'embrase. Nizar et son frère sont déchaînés.

Ayant appris plus tard que le commerçant est allé porter plainte au commissariat, le footballeur s'y rend à son tour afin d'engager des poursuites contre le vendeur, qu'il estime malhonnête. Mais la police refuse d'enregistrer sa plainte. Excédé, il s'emporte, insultant tout le monde avant de rentrer chez lui. Plus tard, il apprend que le commissariat a demandé des renforts policiers à la ville de Kairouan pour venir les arrêter, lui et son frère, sous l'accusation d'« association de malfaiteurs », ce qu'il interprète comme « en lien avec le terrorisme ». Il a le temps de s'enfuir, tandis que les policiers interpellent son frère.

Le matin du 10

Nizar Issaoui reste caché durant une semaine. Des rumeurs lui parviennent, selon lesquelles la police, cette fois, se débrouillera pour le faire condamner à la prison à vie. Il panique, estime qu'il n'aura pas la moindre chance de s'expliquer, que, dans la Tunisie actuelle, la justice n'est que parodie, la corruption des policiers, endémique. *« Il se sentait traqué, raconte son épouse. Il refusait l'idée d'aller injustement en prison, et répétait : il faut que je trouve un moyen de me faire entendre ! »* Il finit par rentrer chez lui dans la nuit du 9 au 10 avril.

Le matin du 10, alors qu'elle est à son travail au collège, Basma Issaoui découvre sur le compte Facebook de son mari un message affolant : *« C'est terrible de voir ses droits violés devant soi, une, deux, trois fois, au nom de la loi... Et de ne pas pouvoir parler.*

C'est terrible de se sentir étranger dans son propre pays. Aujourd'hui, je vais me condamner moi-même. Moi, le juge Nizar Issaoui, je condamne l'accusé Nizar Issaoui à mort par immolation. Je vais exécuter ma peine ce jour même, ô Etat policier ! » Basma se précipite à la maison, tente de le dissuader, le supplie de renoncer. Il est hors de lui et fonce vers le commissariat.



5

Dans la famille de Nizar Issaoui, le footballeur qui s'est immolé par le feu en avril, à Haffouz (Tunisie) le 19 juin 2023. NICOLAS FAUQUÉ POUR « LE MONDE »

« Le chef de la police n'attendait que ça, qu'il s'immole, affirme la jeune femme. Il voulait le prendre au mot. Ils auraient pu tenter de le maîtriser physiquement, ou saisir un extincteur quand ils ont vu qu'il s'était aspergé d'essence. Non. Ils ont laissé le piège se refermer sur lui. Ils ont été ravis de voir surgir les flammes. » Le chef en question, interrogé dans son bureau par *Le Monde*, se refusera plus tard au moindre commentaire, au nom du secret de l'instruction. Mais Basma Issaoui d'ajouter, la voix douce, le regard inflexible : *« Je me vengerai. »*

Elle continue son récit. Quelques jours après les funérailles mouvementées de Nizar et l'installation de sa famille dans ce squat, un huissier est venu lui signifier qu'il fallait vider les lieux. Basma s'est alors précipitée à la mairie avec son fils aîné pour exiger, au contraire, qu'on leur installe l'eau et l'électricité. *« Si vous n'installez pas la lumière, je ferai comme mon papa »*, prévient le garçon de 9 ans. Rien n'y fait, et les menaces d'expulsion se précisent. Basma retourne à la mairie, arrosée d'essence. *« O.K., O.K., on ne t'expulsera pas ! »* L'électricité continue de se faire attendre. Alors, le 28 avril, Basma se rend à l'endroit même où son mari s'est immolé, deux semaines plus tôt, et orchestre le chœur des quatre enfants de 4 à 9 ans, qui crient et chantent : *« Tu es où, président ? Ta police a fait de nous des orphelins ! »*

La scène, filmée, est déchirante. Basma la juge logique : « *Mon mari a voulu faire respecter la décision du président tunisien [Kaïs Saïed], qui avait fixé un prix des denrées. Et personne n'honore sa famille ? Personne ne nous présente de condoléances ?* » Elle est outrée. L'immolation est pour elle gage de pureté. Non, ce n'est pas un échec, encore moins un coup de folie. « *C'est l'ultime façon de porter sa voix dans ce pays, qui s'enfonce dans la corruption et le désespoir. Un pays dans lequel les gens se battent contre l'arbitraire, et pour de la farine et du pain.* » Autour de Basma, les proches du footballeur approuvent d'un hochement de tête résolu. Alors la jeune femme s'enhardit. « *Si seulement je pouvais embarquer avec mes enfants sur l'un de ces bateaux qui traversent la Méditerranée ! Je ferais n'importe quoi pour fuir la Tunisie qui coule. Mais comment faire ? Mon salaire de 400 dinars [118 euros] est bien insuffisant pour nourrir mes enfants. Je suis donc inutile. Alors il vaut mieux que je parte comme Nizar. L'Etat aidera peut-être des orphelins, surtout s'ils le sont par sa faute !* »

« Le chaudron du diable »

Il y a un silence. On espère que la mère, la sœur, le frère, le cousin de Nizar assis sur un matelas ou à même le sol vont s'insurger, la contredire, la rassurer. Mais personne ne bronche. Elle continue : « *Le feu, déjà, est en moi. Le feu brûle dans mon cœur.* » Alors, on ose évoquer les enfants. Ne sont-ils pas suffisamment traumatisés pour qu'on leur inflige une nouvelle immolation ? N'est-il pas urgent de rompre avec cette obsession du feu ?

« *La notion de brûlure est omniprésente en Tunisie, dit-elle. Pour prendre le bateau ou pour s'immoler, on utilise d'ailleurs le même mot : harga, qui veut dire "brûler". Par la mer ou par le feu, on finit toujours brûlé dans ce pays !* » Elle sourit tristement. « *Ce matin, un élève de 16 ans s'est aspergé d'essence en pleurant devant le commissariat... Je sais que cela peut paraître incompréhensible hors de ce pays. Mais, ici, cela ne surprend plus personne. En fait, je crois que tout notre peuple a besoin d'être soigné.* »

Depuis 2016, la Tunisie n'a guère publié de statistiques officielles sur les immolations par le feu. On y recensait alors jusqu'à cent cas par an. Mais taire le phénomène ne le fait pas décroître. Pas une semaine ne passe sans que ne se produisent une ou deux tentatives d'immolation. La plupart du temps, on n'en dit rien, ou pas grand-chose, au plus quelques lignes dans un journal local.

« *C'est une facette de ce drame, estime la politologue Khadija Mohsen-Finan, les immolés veulent attirer notre attention, et c'est un parfait échec. La désespérance de la société est telle qu'on est devenus inattentifs à ces violences extrêmes.* » Le pays va si mal, explique-t-elle ; la démoralisation est générale. « *Il y a une totale perte de confiance dans les gouvernants, on ne voit plus de sens, de direction, d'avenir. Il n'y a plus d'action collective. Juste une somme d'individus qui baissent les bras. Il y a bien révolte, mais par la destruction de soi.* »



**Chez les Issaoui, à Haffouz (Tunisie), le 19 juin 2023. NICOLAS FAUQUÉ
POUR « LE MONDE »**

Destruction radicale (dans l'imaginaire, rien ne subsiste après le feu)... pour une « accusation radicale », souligne Nedra Ben Smail, psychanalyste à Tunis. « Car l'immolation accuse. L'immolation dit : "C'est un meurtre, vous m'avez tué ; l'Etat défaillant, pervers, sadique m'a tué." Ça dit du mécontentement et de la souffrance, tout ce qu'on ne peut pas dire avec les mots, puisque personne n'est là pour les entendre. Et chacun peut s'identifier. »

Exilé à Paris, l'ancien président de la République (2011-2014) Moncef Marzouki avoue avoir du mal à évoquer le sujet. « Cela m'affecte personnellement. Je suis médecin, je sais que c'est la pire des morts. Alors, pourquoi ce choix de la souffrance absolue ? Pourquoi cette folie meurtrière contre soi-même, contre la société, contre Dieu, qui fait du suicide un interdit suprême ? Je ne comprends pas, et cela réveille chez moi des sentiments de culpabilité, de honte, de colère. Un peuple et un pays s'effondrent, dans la plus grande des confusions. C'est le chaudron du diable. Quel échec pour nous tous ! »

Le docteur Mehdi Ben Khelil, médecin légiste au Centre de traumatologie et des grands brûlés de Ben Arous, s'est très tôt intéressé au phénomène. Il fait partie du petit groupe de médecins qui avait publié, en 2016, une étude comparative des immolations sur dix ans : avant la révolution (2006-2010) et après la révolution (2011-2015).

La conclusion était éclatante : alors que le nombre de suicides avait été multiplié par 1,8, le nombre d'auto-immolations avait, lui, plus que triplé après la révolution, au point d'en faire la deuxième méthode de suicide après la pendaison. Auparavant, elle était devancée par la pendaison, la noyade et la prise de substances toxiques. La tendance n'a fait que se confirmer. Sept ans après cette première étude, les chiffres,

affirme le docteur Ben Khelil, sont globalement les mêmes (ils n'ont chuté que pendant le confinement), prouvant, selon lui, que le phénomène s'enracine dans les mœurs et la culture.

Un effet Werther

Au commencement, bien sûr, il y eut le suicide si médiatisé de Mohamed Bouazizi, désormais présenté, dans les livres d'histoire, comme l'étincelle de la révolution tunisienne et des « printemps arabes ». Une bordée d'auto-immolations s'est ensuivie dans les semaines suivantes, touchant des victimes aux profils similaires : des hommes dans la trentaine, le plus souvent célibataires, sans emploi ou travailleurs précaires, moins atteints que par le passé par des problèmes psychiatriques, mais habités par un sentiment de découragement et d'injustice qui les conduit à se suicider devant des lieux représentant l'autorité ou l'Etat.

« *On a pensé à un effet Werther* », admet le médecin, allusion au phénomène des suicides mimétiques, tels ceux survenus en Allemagne après la publication du roman de Goethe *Les Souffrances du jeune Werther* (1774). « *Mais l'effet Werther, explicable par la glorification de Bouazizi, l'édification de son portrait sur la place de son village, les aides financières distribuées à sa famille, les avenues rebaptisées à son nom, n'aurait dû durer que quelques mois. Or, cela fait douze ans que le flot ne se tarit pas* », poursuit Mehdi Ben Khelil.

Pourquoi ? Le médecin hausse les épaules d'un air perplexe. Ce qui semble certain, dit-il, c'est que la recherche de la gloire ou de la reconnaissance comme les a obtenues Bouazizi n'est plus la motivation principale. « *L'auto-immolation est désormais un moyen d'expression. On ne me répond pas si j'écris à l'administration ? On m'ignore quand je me présente à un guichet ? On me méprise si je m'adresse à un flic ? On m'écouterait enfin si je m'immole !* »

Au fond, c'est ce dont témoignent Nabil Kassabi, 37 ans, et Seifeddine Jablaoui, 30 ans, qui ont tous deux tenté de s'immoler par le feu en 2019 et en 2020, à Haffouz, mais ont survécu à leurs brûlures, pourtant gravissimes. Nabil, sans formation, marié, deux enfants en bas âge, ne trouvait guère de travail, si ce n'est, parfois, un job d'un jour ou deux sur un chantier de Sousse. Chaque semaine, il se présentait à la délégation (la représentation de l'Etat dans la commune) pour quémander un emploi, n'importe lequel, des subsides pour payer son loyer de 200 dinars ou nourrir ses enfants. Et chaque semaine, il repartait déçu, humilié, sans recours. « *Je ne dormais plus. J'étais rongé par l'angoisse. Je ne trouvais pas d'autre solution que le suicide.* » Parfois, on lui promettait un boulot. « *Mais c'était du vent. Ces gens n'en avaient rien à foutre de moi. "Reviens un autre jour", répétaient-ils sans cesse !* » Jusqu'à la fois de trop. « *Ce jour-là, j'ai pensé : d'accord, je vais revenir. Mais ce sera la dernière fois. Vous allez enfin faire attention à moi et voir ce qu'est une grande dernière fois !* »

Il a acheté une bouteille d'essence dans une station-service, est entré dans le bureau de la délégation, s'est aspergé et a hurlé aux employés : « *Sortez tous ! Je vais allumer le feu. Je vous donne cinq minutes !* » Ils sont tous sortis. Il a fermé la porte, allumé son briquet. « *La douleur a été toute de suite si atroce, et l'odeur de peau brûlée si semblable à celle de la viande, que j'ai voulu arrêter. J'ai eu peur de mourir ! Je me*

suis précipité vers la porte, l'appel d'air a renforcé les flammes, je me suis évanoui au pied de l'escalier. »

« Type à problèmes »

On l'a transporté à l'hôpital de Kairouan, où le gouverneur est venu le voir et a crié, selon Nabil : « *Comment se fait-il qu'on n'ait pas donné du boulot à ce pauvre homme ?* » L'intérêt pour son cas n'a duré que le temps de cette visite officielle. Les soins ont été longs et douloureux. La femme et les enfants de Nabil sont partis dans sa belle-famille. Il vit désormais dans la maison de sa mère, où s'entasse également la famille de son frère, et ne trouve même plus d'emploi journalier : « *Aucun chantier ne veut me prendre. Mes cicatrices me trahissent, un ancien immolé est considéré comme un type à problèmes. J'ai tant de culpabilité ! Je voulais qu'on entende ma voix. Qu'on sache ce que je vivais vraiment. Mais je n'ai rien gagné. Au contraire. Je regrette d'être vivant.* »

9



**Dans la famille de Nizar Issaoui, à Haffouz (Tunisie), le 19 juin 2023.
NICOLAS FAUQUÉ POUR « LE MONDE »**

Seifeddine Jablaoui, lui, exprime plus de rage que de tristesse en racontant son histoire. Il est méfiant, agressif, il en veut au monde entier et surtout à la police, dont il dénonce le despotisme et la corruption. Il a fait des études à l'Académie d'art de Carthage, a épousé une Américaine, et puis, pour une raison floue, s'est retrouvé en prison, sans jugement, pendant un mois, entouré de caïds. L'expérience l'a détruit.

Un mois après sa sortie, juste après avoir posté sur Facebook une vidéo délirante où il expose sa douleur, il s'immole sur une place de Haffouz. Transporté à Kairouan puis à Ben Arous, il est dans un état très grave, risque l'amputation des membres, doit garder

des pansements pendant plus de deux ans, les mains retournées et la moitié des doigts repliés ou coupés. Il ne peut plus exercer de métier, va de chirurgie réparatrice en nouveaux soins laser, et ressasse son amertume.

Récemment, le vol d'une de ses bagues a conduit Seifeddine Jablaoui au commissariat pour porter plainte. Mais le père du voleur est proche des policiers, et c'est lui, Seif la grande gueule, l'agité, « *l'immolé* », qu'on raille et qu'on menace. Alors il appelle sa mère et sa sœur, qui le rejoignent avec un lit sur lequel se fait traditionnellement la toilette des morts. Et tous trois, devant le commissariat, s'aspergent d'essence. « *De quoi calmer les policiers* », dit Seif, tandis que sa sœur sourit : « *Regardez ! La scène a été filmée, je l'ai sur mon téléphone. Nous étions prêts à mourir pour qu'on nous écoute ! Dans ces moments-là, on ne pense pas à la mort.* » Craignant le scandale, le procureur aurait – temporairement – fait coffrer le voleur.

Nedia Ben Slama, psychologue clinicienne et psychothérapeute, est la seule à avoir accompagné, longuement, ceux qu'elle appelle les « *suicidants par immolation* » et à leur avoir consacré une thèse. Entrée à 27 ans dans le service des grands brûlés de Ben Arous (qui a accueilli, entre 2011 et 2019, 692 auteurs d'auto-immolation, dont 45 % ont survécu), elle y a passé treize ans et en est ressortie « *lessivée* ».

Elle était là quand Mohamed Bouazizi est arrivé, en décembre 2010, plongé dans un coma artificiel et entièrement bandé. Là quand le président Ben Ali, en un geste pathétique, est venu lui rendre visite sous l'objectif des photographes. Là quand ont afflué, dans les semaines suivantes, des imitateurs de Bouazizi qui ont brusquement occupé jusqu'à 50 % des lits du service. Et, d'emblée, elle cite le mot *hogra*, prononcé par la plupart de ses patients comme facteur déterminant dans leur geste. *Hogra* ou le sentiment d'être méprisé, ignoré, inexistant aux yeux des autres. « *Comme si l'immolé, à travers son acte, hurlait : "Ils ont éteint mon existence. Eh bien, je m'allume et je me brûle. J'existerai en torche humaine."* »

Sujet d'étude en friche

Elle insiste également sur la dimension agressive du geste. « *En obligeant autrui à être le témoin de cette scène d'extrême violence, l'immolé souhaite faire souffrir son public et l'attaque à sa façon.* » En brûlant sa peau dans cette société dont il s'estime rejeté, il disparaît aussi sans visage... Des prédispositions ? En dehors du profil social déjà décrit, elle note des relations interpersonnelles conflictuelles, n'exclue pas des troubles de santé mentale (en général non détectés), et remarque des failles affectives dans l'enfance.

Le sujet d'étude est encore en friche, mais le phénomène est si intimement lié à la révolution tunisienne et imprègne si profondément la société qu'il vient d'inspirer deux films de fiction : [Ashkal, de Youssef Chebbi](#), et *Harka*, de Lotfy Nathan.

Le professeur Amen Allah Messadi, patron de la réanimation des brûlés de Ben Arous, s'en désole. Comme il s'irrite de notre enquête. « *Savez-vous qu'il existe une foule de gens fragiles, borderline, en détresse, à qui le "buzz" des immolations peut donner des idées ? La glorification de ce geste a déjà coûté des dizaines de vies. Ça suffit ! Les gens qui postent des vidéos devraient être poursuivis pour mise en danger de la vie d'autrui.* »

Il travaille sept jours sur sept, entouré de trois médecins seniors et de huit internes, croisant les doigts pour qu'ils ne partent pas en Europe, comme l'ont déjà fait tant de ses collaborateurs. Il manque de tout, d'aides et de médicaments, pour ses brûlés. Il a d'ailleurs créé une association pour financer les soins de patients désargentés. Et il s'afflige que le gouvernement, les autorités religieuses, les médias ne jouent pas leur rôle de dissuasion. *« Quand dira-t-on aux Tunisiens que ce n'est pas la solution ? Que le décès par brûlure est la plus atroce des morts ? Que, lorsqu'on survit, les souffrances sont infernales, les soins longs, coûteux, douloureux, et les séquelles multiples, y compris pour les proches ? Enfin, que les raisons initiales qui ont conduit à cet acte non seulement n'ont pas disparu, mais sont considérablement aggravées ? »*

Seif le sait, bien sûr. Tout comme Nabil. Et même Basma, la veuve du footballeur. Mais du fond des ténèbres dans lesquelles s'enfoncent leur pays, ils ne voient décidément plus aucune lueur. *« C'est mourir ou partir »*, dit Seif. A jamais la brûlure.